
MASTER II – FUSIONS-ACQUISITIONS / MERGERS & ACQUISITIONS

Université Paris-Saclay

Dirigé par M. Christophe Gerschel



UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY | **Master 2**
Fusions-Acquisitions

LIVRET DE L'ETUDIANT

Introduction : reconnaissance, objectifs et débouchés du M2 Fusions-Acquisitions	P.2
I. Les enseignants et les matières	P.4
• Programme du Master 2	P.4
• Liste des enseignants, matières enseignées et contenu sommaire des cours	P.5
II. La collaboration avec l'INSEEC	P.9
III. La certification AMF	P.10
IV. Le calendrier de l'année	P.11
V. Les épreuves	P.12
VI. Le stage	P.13
VII. L'association des anciens	P.15
VIII. Les contacts	P.16

INTRODUCTION :

Reconnaissance, objectifs et débouchés du M2 Fusions-Acquisitions

1. Le M2 fait partie du pôle universitaire Paris Saclay :

Depuis la rentrée 2015-2016, le Master 2 Fusions-Acquisitions est intégré dans le pôle universitaire Paris Saclay, qui comprend des acteurs prestigieux de l'enseignement et de la recherche, tels que l'Ecole Polytechnique, le CNRS, le CEA, l'ENS Cachan, HEC, l'INRA, l'INSERM, les Universités de Versailles-Saint-Quentin et de Paris Sud.

Cette intégration à Paris Saclay donne au Master 2 une visibilité internationale de premier plan.

2. Reconnaissance du diplôme :

Points forts de la formation après évaluation de l'AERES :

- Contenu des enseignements dispensés.
- Implication des professionnels (avocats d'affaires notamment).
- Equipe pédagogique menée par des universitaires aux compétences reconnues.
- Débouchés professionnels.

Le positionnement du M2 en droit des affaires, précisément dans les matières de fusions-acquisitions, est très original.

Classement SMBG Eduniversal 2019 : 14° M2 de Droit des affaires de France.

3. Objectifs :

- Fournir aux étudiants une base académique indispensable.
- Insister sur la pratique des fusions-acquisitions, préparer les étudiants aux stages et à une rentrée rapide dans la vie active.
- Préparer les étudiants à la pratique de l'anglais juridique et leur fournir le vocabulaire technique français et anglais.

4. Débouchés :

- Cabinets d'avocats d'affaires.
- Services juridiques ou fiscaux de grandes entreprises, de banques ou de PME.
- Fonds d'investissement, intermédiaires M&A.

5. Parrain / Marraine de promotion :

Chaque promotion du Master 2 Fusions-Acquisitions est parrainée par un professionnel de renom, qui apporte à la formation son expérience et ses réflexions.

- *Parrain de la promotion 2015/2016 : Maître Jean Veil (Cabinet Veil Jourde)*
- *Parrain de la promotion 2016/2017 : Maître Alain Zahlan de Cayetti*
- *Parrains de la promotion 2017/2018 : Christophe du Pontavice et Malek Abikhalil (fondateurs d'Efficity)*
- *Parrain de la promotion 2018/2019 : Antonin Levy (Cabinet Antonin Levy et associés)*
- *Marraine de la promotion 2019/ 2020 : Corinne Colson (Steam 'O)*

I. LES ENSEIGNANTS ET LES MATIERES

1. Programme du Master 2

❖ La technique des fusions-acquisitions

La transmission des actifs :

- Achat/ Vente des actifs
- Fusion et fusion simplifiée
- Dissolution – confusion (TUP)
- Transmission à titre gratuit

La transmission des sociétés :

- Achat-vente de titres :
 - Roadmap
 - Due diligence
 - Négociation
 - Documentation SPA-GAP
 - Closing - post closing
 - Augmentation et réduction de capital
 - Transferts temporaires
- Private equity
- LBO
- Opérations de marché sur les titres

❖ Les acteurs des fusions-acquisitions

- Les sociétés
- Le corporate (secrétariat juridique)
- Les avocats d'affaires
- Les administrateurs judiciaires
- Les marchés (opérateurs, autorités)
- Les auditeurs, commissaires aux apports et aux avantages particuliers, experts-comptables
- Les banques et les banques d'affaires

❖ L'environnement des fusions-acquisitions

- La pratique de l'anglais dans les FUSAC
- L'environnement international des cessions et des fusions
- Conséquences des FUSAC sur le droit du travail
- La fiscalité des FUSAC
- L'environnement pénal des FUSAC
- La comptabilité des FUSAC
- Les procédures collectives
- Le règlement des conflits en matière de FUSAC

2. Liste des enseignants et contenu sommaire des cours

❖ Fiscalité des restructurations (70h) :

L'objectif de cet enseignement est de mettre en évidence la place qu'occupe la fiscalité dans le choix de l'opération juridique par les opérateurs économiques.

Au total, 10 séminaires sont abordés afin de permettre aux étudiants de parfaire leur raisonnement juridique, mais également de les sensibiliser au risque fiscal.

Parmi les thématiques abordées : le rôle du fiscaliste dans les opérations de restructuration, les risques d'abus de droit et d'acte anormal de gestion, la vente des actifs, la vente des actions/parts de sociétés, l'apport partiel d'actifs, la fusion et la fusion simplifiée, la transmission universelle de patrimoine (TUP), la gestion des déficits dans les opérations de restructuration, l'accès au capital des salariés-clef, les opérations de LBO etc.

Christophe Gerschel, Maître de Conférences à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne, Associé-fondateur, Cabinet Alerion.

❖ Droit des sociétés (46h) :

Abordé sous un angle principalement pratique, l'objectif de cet enseignement est de préparer les étudiants aux problématiques auxquelles ils seront amenés à être confrontés au sein des cabinets d'avocats.

- Droit des sociétés approfondi (30h) – Christophe Gerschel.
- Fusions, fusions simplifiées et TUP (6h) : aperçu théorique et pratique des différentes opérations de fusions (fusions, fusions simplifiées, TUP, APA, fusions transfrontalières) – **Antoine Rousseau, Associé et Alexandra Fortin, Avocate, Alerion.**
- Corporate (6h) : décomposition des formalités nécessaires de la constitution des sociétés à leur cession – **Céline Milenkovic, Juriste, Alerion, Méryl le Saint, avocate, Alerion.**
- Garantie d'actif et de passif (4h) : pratique de la garantie d'actif et de passif, principales clauses et principales négociations – **Karine Khau-Castelle, Of Counsel, Cabinet Alerion.**

❖ American Legal Overview of Mergers and Acquisitions in the US (30h):

Dispensé entièrement en anglais, le cours aborde la pratique des fusions-acquisitions aux États-Unis. Sont ainsi étudiés les thèmes suivants : letter of intent in an asset acquisition, non-disclosure agreement, private acquisition structure, tax overview of the assets acquisition, due diligence request list, overview of environmental law, main issues of

intellectual property rights, indemnification clauses in private M&A agreements, overview of acquisition finance, hostile takeovers, buying assets in a 363 bankruptcy sale, etc.

Trish Rogers, Intervenante à l'Université du Colorado, Avocate aux barreaux de New York, Colorado et Géorgie, Partner, Moye White LLP.

❖ **Road Map for Mergers and Acquisitions (20h):**

Cet enseignement met l'accent sur la procédure des fusions-acquisitions ainsi que sur la documentation à rédiger (accords de confidentialité, *memorandum of understanding*, GAP, SPA, pactes d'actionnaires/d'associés, etc.).

Alain Zahlan de Cayetti, Intervenant à l'Université de Sorbonne Abu Dhabi, Avocat agréé près des DIFC Courts (Dubai), Arbitre, Médiateur.

❖ **Droit des marchés financiers (20h) :**

Le cours tend à offrir aux étudiants une meilleure compréhension des marchés financiers et des problématiques qui y sont liées : les marchés, les acteurs, les instruments, la pratique, les sociétés cotées.

Magdaleina Fezard, Consultante, Société Générale.

❖ **Les restructurations en droit social (15h) :**

L'objectif du cours est de comprendre l'impact et les conséquences du transfert d'entreprise (des restructurations) sur le contrat de travail des salariés, l'application des statuts collectifs et les instances représentatives du personnel. Sont également abordés les licenciements pour motif économique.

Benoît Dehaene, Avocat Senior, Alerion.

❖ **Garantie et sociétés (15h) :**

Cet enseignement a pour objet l'étude des garanties dans le cadre des cessions d'actifs, d'immeubles et de titres.

Pierre-François Cuif, Maître de Conférences à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne, Directeur juridique CRIDON.

❖ Les fusions et acquisitions à l'international (15h) :

Ce cours permet aux étudiants d'avoir une approche des fusions-acquisitions à l'international.

- Fusions et acquisitions en droit OHADA (5h) : initiation au droit des fusions-acquisitions et du private equity dans les pays de la zone OHADA – **Olivier Chambord, Associé, Morgan Lewis & Bockius LLP.**
- Aspects internationaux des fusions et acquisition internationales (10h) : opérations des fusions-acquisitions internationales, principales différences par rapport à un contrat d'acquisition français, principales clauses négociées, DIP appliqué à l'entreprise, arbitrage international – **Walid Ben Hamida, Maître de Conférences à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne et intervenant à SciencesPo Paris, Arbitre, Expert, Membre de la Cour d'Arbitrage de la CCI.**

❖ Droit pénal des affaires (15h) :

Sont abordés durant cet enseignement la responsabilité pénale des personnes morales de droit privé ainsi que celle des dirigeants, notamment à l'épreuve des fusions-acquisitions. Rappel sur les infractions de droit commun appliquées au monde des affaires, abus de biens sociaux, délit d'initié, cumul des sanctions pénales et extra-pénales, transaction pénale et convention judiciaire d'intérêt public

Caroline Lacroix, Maître de Conférences à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne.

❖ Procédures collectives (15h) :

Cet enseignement consiste en une étude approfondie des traitements amiables et judiciaires des difficultés de l'entreprise, pratique des procédures collectives, plan de cession.

Marie-Elisabeth Mathieu, Avocate, Consultant (étude Lasaygues), Maître de Conférences à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne.

❖ Comptabilité des restructurations (15h) :

Le cours introduit les méthodes de calcul et valorisation des sociétés dans le cadre des opérations de fusions et assimilées. Comptabilité des restructurations et évaluations des sociétés non cotées.

Didier Saintot, Associé, KPMG Corporate Finance.

❖ Les opérations de LBO (12h) :

Les enseignements abordent les différents montages de LBO, la place des pactes d'actionnaires dans de telles opérations ainsi que le rôle du banquier.

- LBO côté financier (6h) : LBO vu par le banquier, le contentieux du LBO – **Anne Sarah Edel, Juriste, Société Générale.**
- LBO capital-investissement (6h) : capital investissement, private equity, LBO, pactes d'actionnaires – **Gilles Roux, Associé, Cabinet Pinot de Villechenon & Associés.**

❖ Modes alternatifs de règlement des conflits et techniques de négociation (10h) :

Ce cours traite de l'étude des modes alternatifs de règlement des conflits, l'accent étant porté sur la méthode Harvard, et des techniques de négociations.

Alain Zahlan de Cayetti, Intervenant à l'Université de Sorbonne Abu Dhabi, Avocat agréé près des DIFC Courts (Dubai), Arbitre, Médiateur.

❖ Due diligence (9h) :

L'objectif du cours est de familiariser les étudiants aux audits juridiques qui interviennent en matière d'opérations de restructuration : étude du processus de due diligence, étude des documents présents dans une data room, contenu du rapport d'audit, etc.

Louis Neret, Avocat, Neret Avocats.

❖ Ateliers recherche de stage (6h) :

Méthodologie de la recherche de stage.

Maxime Le Fauconnier, Ancien étudiant M2.

❖ Marché du droit (3h) :

Le marché des avocats et du droit, le point de vue du chasseur de têtes.

Agathe Clamagirand, cabinet de recrutement, spécialisée dans les juristes et avocats.

II. LA COLLABORATION AVEC L'INSEEC

MSc Fiscalité, Droit des Affaires, Conseil et Gestion d'entreprise

❖ **Les étudiants du M2 à l'INSEEC :**

(Master fiscalité droit des affaires conseil et gestion d'entreprise - MFDAG)

- 10 étudiants par promotion,
- 6 modules de 15 heures à suivre.

❖ **Les étudiants de l'INSEEC en M2 :**

- 10 étudiants maximum par promotion,
- Dispensés des cours suivants :
 - Droit du travail
 - Droit pénal des affaires
 - Procédures collectives
 - Comptabilité
 - Garanties et sociétés
 - Règlement des conflits
 - FUSAC dans les pays OHADA.

Les autres cours sont obligatoires.

Le mémoire et le rapport de stage sont effectués dans le cadre de l'INSEEC (notes reprises pour le diplôme M2).

❖ **Obtention d'un double diplôme :**

- Master 2 Fusions-Acquisitions / Mergers & Acquisitions – Saclay,
- Master Spécialisé MFDAG – INSEEC.

III. LA CERTIFICATION AMF

- ❖ Pour les étudiants qui le souhaitent (inscription au premier semestre).
- ❖ Achat d'un manuel.
- ❖ Formation sur une plateforme (Bärchen).
- ❖ Obtention d'un « certificat AMF ».
- ❖ C'est un « plus » si l'étudiant est amené plus tard à travailler en droit boursier, ou à accompagner des appels publics à l'épargne, ou encore dans un établissement financier.

IV. LE CALENDRIER DE L'ANNEE (2019-2020)

A DETERMINER POUR L'ANNÉE 2020-2021.

- ⇒ 23 septembre 2019 (12h-13h, 31 Quai de Seine 75019) / 24 septembre 2019 (15h30-17h, 31 Quai de Seine 75019) : réunion prérentrée Master fiscalité droit des affaires conseil et gestion d'entreprise
- ⇒ septembre 2019 : rentrée du MFDAG à l'INSEEC
- ⇒ 27 septembre 2019 : prérentrée M2 FUSAC / premier cours
- ⇒ 22 novembre 2019 : proclamation officielle des résultats de l'année précédente, suivi d'un cocktail suivi du dîner de rentrée des enseignants, membres de l'association et représentants des promotions 2017/2018 et 2018/2019
- ⇒ 23 décembre 2019 au 6 janvier 2020 : vacances de Noël
- ⇒ Fin février 2020 : fin des cours INSEEC
- ⇒ Début avril 2020 : fin des cours et semaine d'examens (certains examens auront été organisés en cours d'année)
- ⇒ Début mai 2020 : début de la période de stage
- ⇒ Mi-septembre 2020 : première soutenance des rapports et mémoire
- ⇒ Octobre 2020 : Soutenance de rattrapage
- ⇒ Novembre 2020 : Jury pour la détermination des résultats de l'année
- ⇒ Novembre 2020 : Proclamation officielle des résultats et distinction des lauréats
- ⇒ 15 décembre 2020 : fin de la période de stage

V. LES EPREUVES (susceptible d'évolutions)

Fiscalité des restructurations :	1 écrit (4h)
Droit des marchés financiers :	1 écrit (3h)
Droit du travail :	1 oral
Droit pénal affaires :	1 oral
Anglais :	1 écrit (5h)
Procédures collectives :	1 écrit (1h30)
Comptabilité :	1 écrit (3h)
Fusions internationales/ FUSAC dans le droit OHADA :	1 écrit (1h30)
Garanties et sociétés :	1 écrit (2h)

+ Road Map et Négociation
+ LBO capital investissement / pactes d'actionnaires
+ GAP
+ Fusions - TUP
+ Due diligence
+ Corporate
+ LBO côté financier

1 écrit (5h)

Epreuve commune FUSAC

VI. LE STAGE

❖ Organisation du stage :

- Durée minimale de 2 mois,
- Si possible 3 à 6 mois,
- Au plus tôt à partir de mai (jusqu'au 15 décembre maximum),
- Convention de stage obligatoire (au plus tard le 31 décembre dans le cadre du Master 2),
- Deux fiches d'évaluation (par le maître de stage et par le stagiaire) à remettre au secrétariat du Master 2.

❖ Rapport de stage et mémoire :

NB.

Stage dans cœur FUSAC ⇔ rapport de stage.

Stage éloigné du cœur FUSAC ⇔ rapport de stage + mémoire.

1° Structure du mémoire lorsqu'il y a rapport de stage + mémoire :

Lorsque le stage est éloigné du "cœur FUSAC", un rapport de stage est rédigé ainsi qu'un mémoire sur un sujet en lien avec les enseignements dispensés.

La structure du rapport de stage et du mémoire :

- Environ 50 à 60 pages (en times new roman 12, interligne simple)

- Une première partie est constituée du rapport de stage proprement dit (entre 20 et 30 p.) : présentation de la structure d'accueil (éviter le remplissage sans grand intérêt réalisé à partir des plaquettes officielles des structures sur le mode du copier-coller de leur site internet) ; description du stage, de missions générales et des tâches confiées ; présentation de questions choisies (une page ou deux par question).

- Une seconde partie est constituée du mémoire. Le candidat expose, en une trentaine de pages, le résultat de sa réflexion sur un sujet choisi librement parmi l'ensemble des thèmes abordés au cours de la formation. L'idéal est que cette étude soit fondée sur un ou plusieurs dossiers traités au cours du stage.

L'analyse doit être autant pratique que théorique et peut aller au-delà de ce qui a été strictement réalisé pendant le stage. Il faut savoir revenir aux notions fondamentales même si la question est très pratique et concrète. Certains points qui ne peuvent être approfondis lors du stage le seront un peu plus dans le rapport ou le mémoire.

Cela suppose un peu de travail personnel tout au long du stage afin de mettre en ordre les différents travaux réalisés.

Il peut être utile d'insérer des illustrations concrètes (clauses, extrait d'actes, contrats divers) dans le rapport autant que dans le mémoire. Cette intégration ne peut se faire que dans le respect de la confidentialité.

Les annexes ne doivent pas comprendre d'articles de doctrine ou une grande quantité de jurisprudence mais uniquement ce qui est indispensable à l'argumentation ou l'illustration des développements contenus dans le rapport et le mémoire (documents de la pratique, contrats, écritures dans des procédures contentieuses, arrêts inédits...).

2° Dispense du mémoire lorsque le stage est dans le « cœur de cible » du M2 : dans ce cas, pour le rapport de stage, idem ci-dessus avec 50 pages.

Lorsque le stage est en lien direct avec les FUSAC, les étudiants sont dispensés du mémoire mais doivent intégrer dans leur rapport de stage des développements pratiques et théoriques sur les questions qui ont été rencontrées lors du stage (en respectant la plus parfaite confidentialité bien entendu).

❖ Soutenance :

Soutenance en septembre.

Deuxième soutenance dans les cas exceptionnels (ex : stages juillet-août-septembre) en octobre.

Présence du maître de stage s'il le souhaite (le stagiaire doit lui proposer).

Exposé oral en 10 minutes du déroulement du stage, des opportunités et difficultés rencontrées, suivi de questions du jury.

VII. L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS

Une présentation sera faite lors de la prérentrée.

Créée en 2015, l'Association du Master 2 Fusions & Acquisitions (AMFA) a pour objectif de promouvoir et de représenter la formation du Master auprès du milieu professionnel. Elle s'est également donnée comme objectif d'animer la vie étudiante du Master, et de développer une cohésion durable entre les étudiants.

À cet effet, elle organise chaque année divers événements, dont la cérémonie de remise des diplômes, ainsi que des petits déjeuners et rencontres sportives avec les anciens et intervenants de la formation. Elle a notamment mis en place cette année la Revue juridique du Master 2, permettant ainsi aux étudiants qui le souhaitent de s'exprimer sur des sujets d'actualité en matière de fiscalité et de fusions-acquisitions.

Par ailleurs, l'AMFA a mis en place un annuaire des anciens étudiants du Master. Ce dernier est un moyen de développer et entretenir les liens entre les étudiants des différentes promotions, afin que les futures promotions puissent compter sur l'expérience des anciens et profiter d'un réseau en perpétuel développement.

Enfin, l'AMFA est en charge de la mise à jour du site internet du Master, ainsi que des pages LinkedIn, Facebook et Instagram.

Bureau étudiant de la promotion 2019-2020 :

- ❖ Présidente : Salomé Benhini.
- ❖ Vice-président : Julien Rodach.
- ❖ Trésorière : Margaux Ripert.

VIII. CONTACTS

Direction :

Christophe GERSCHEL

cgerschel@alerionavocats.com

Assistante :

Melissa WHEATLEY

mwheatley@alerionavocats.com

Secrétariat :

Laura KACZOREK

laura.kaczorek@univ-evry.fr

01.69.47.70.40

Contact INSEEC :

Ellen KOUNTZ

ekountz@inseec-edu.com

Nadine EL OURF

nelourf@inseec.com

Chloé LUCAS

clucas@inseec.com

(Attachées de promotion)

Sites internet :

Paris Saclay

<https://www.universite-paris-saclay.fr>

Université

<http://www.univ-evry.fr>

Master 2

<http://www.m2fusac.fr>

Adresse e-mail du M2 :

candidatures.m2fusac@gmail.com

Bureau étudiant (2019-2020) :

Salomé BENHINI

salomebenhini@gmail.com

Julien RODACH

julien.rodach@gmail.com

Margaux RIPERT

margaux.ripert@yahoo.fr